

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 13336
Numéro SIREN : 528 341 837
Nom ou dénomination : SCM Local

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt 60155

SCM LOCAL

24 RUE DES JEUNEURS

75002 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	443 914	231 629	212 285	0	212 285	NS
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	1 247 182	954 020	293 162	458 095	164 932	36.00	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	85 821		85 821	109 519	23 698	21.64	
Total II	1 776 917	1 185 649	591 268	567 613	23 655	4.17	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	30 756		30 756	6 468 246	6 437 491	99.52
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	39 224 423	2 856 018	36 368 405	31 082 519	5 285 886	17.01
	Autres créances	82 106 138		82 106 138	62 381 868	19 724 270	31.62
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	225 311		225 311	269 458	44 147	16.38	
Charges constatées d'avance (3)	443 978		443 978	412 779	31 199	7.56	
Total III	122 030 606	2 856 018	119 174 588	100 614 871	18 559 717	18.45	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	123 807 524	4 041 667	119 765 856	101 182 484	18 583 372	18.37	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 750

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 196 260) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	196 260		196 260			
	Réserves						
	Réserve légale	19 626		19 626			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	343		133		210	157.89
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 452 130		32 086 210		9 365 920	29.19	
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	41 668 359		32 302 229		9 366 130	29.00	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	168 990		184 409		15 420	8.36
	Provisions pour charges	205 317		168 171		37 146	22.09
	Total III	374 307		352 580		21 726	6.16
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	443 147		419 922		23 225	5.53	
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 887 131		43 030 390		4 856 741	11.29	
Dettes fiscales et sociales	12 302 358		10 547 545		1 754 813	16.64	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 727		8 727	100.00	
Autres dettes	8 246 013		5 157 448		3 088 565	59.88	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	8 844 542		9 363 642		519 099	5.54
	Total IV	77 723 190		68 527 674		9 195 516	13.42
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	119 765 856		101 182 484		18 583 372	18.37	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

77 723 190

68 527 674

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	236 596 049	1 705 943	238 301 992	201 702 923	36 599 069	18.15
Chiffre d'affaires NET	236 596 049	1 705 943	238 301 992	201 702 923	36 599 069	18.15
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 491 555	2 346 145	145 410	6.20
Autres produits			4 391	129	4 262	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			240 797 938	204 049 197	36 748 741	18.01
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			145 915 807	124 445 201	21 470 607	17.25
Impôts, taxes et versements assimilés			1 766 682	2 140 413	373 731	17.46
Salaires et traitements			18 130 700	16 859 355	1 271 345	7.54
Charges sociales			8 891 527	8 187 620	703 907	8.60
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228 136	199 391	28 745	14.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 901 791	1 844 429	57 362	3.11
Dotations aux provisions			46 762	152 633	105 871	69.36
Autres charges			2 348 060	1 614 461	733 599	45.44
Total des Charges d'exploitation (II)			179 229 466	155 443 503	23 785 964	15.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			61 568 472	48 605 694	12 962 778	26.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	58 485		47 141		11 343	24.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	0		0		0	200.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	58 485		47 141		11 343	24.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change			18		18	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			18		18	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	58 485		47 124		11 361	24.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	61 626 956		48 652 818		12 974 139	26.67
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	153 698		61 655		92 044	149.29
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	153 698		61 655		92 044	149.29
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	121 124		14 993		106 131	707.86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 146		168 171		131 025	77.91
Total VIII	158 270		183 164		24 894	13.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 572		121 509		116 937	96.24
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	4 057 485		3 335 683		721 802	21.64
Impôts sur les bénéfices (X)	16 112 769		13 109 415		3 003 354	22.91
Total des produits (I+III+V+VII)	241 010 121		204 157 993		36 852 128	18.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	199 557 991		172 071 783		27 486 208	15.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	41 452 130		32 086 210		9 365 920	29.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 119.765.856,28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 238.301.992,09 Euros et dégageant un bénéfice de 41.452.130,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

RAPPEL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société a pour principale activité la commercialisation au niveau local des activités des sites internet "leboncoin.fr", "avendrealouer.fr" et "videdressing.com" édités par sa société soeur Lbc France, à laquelle elle rétrocède à ce titre une quote-part de son chiffre d'affaires.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Transfert du siège social en mai 2021 au 24, rue des Jeûneurs à Paris 2ème.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- La situation épidémique se poursuivant, le groupe continue d'appliquer les mesures déjà en place et n'anticipe aucun impact négatif significatif sur la situation et l'activité de la Société au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022.

- En février 2022, un projet de réorganisation du groupe Adevinta a été lancé, visant à centraliser les fonctions supports. Ce projet doit faire l'objet de la consultation préalable des CSE qui a débutée le 3 février et durera quelques mois. La fin des procédures d'information-consultation des CSE et l'homologation du PSE par la DRIEETS (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, du travail et des solidarités) devraient intervenir en mai, pour laisser place à la mise en œuvre progressive du projet à compter de juin. A date, le projet envisagé par le Groupe concernerait au maximum 137 salariés en France répartis entre les différentes entités du Groupe. Toutefois, ce n'est qu'à l'issue des procédures d'information-consultation des représentants du personnel que l'impact exact du projet sera connu.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié applicable à la clôture de l'exercice, et en particulier avec les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives à l'Impôt sur les sociétés

La Société a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du Code général des impôts au sein du groupe fiscal intégré par son associé unique, la société Adevinta France, et ses sociétés soeurs Lbc France, Adevinta Product & Tech France, MB Diffusion et SNEEP.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, chaque société supporte une charge d'impôt déterminée comme en l'absence d'intégration. Le différentiel d'impôt réalisé entre la charge d'impôt du groupe ainsi constitué et la charge d'impôt telle qu'elle aurait été déterminée si chaque société avait été imposée séparément, est constatée en résultat dans les comptes de la société mère.

En cas de sortie de la société filiale du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société filiale et la société mère détermineront d'un commun accord si la société filiale a subi tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été la cause et pour quels montants.

Taxe sur les Services Numériques

La loi fiscale du 24 juillet 2019 a instauré une Taxe sur les Services Numériques (TSN) à compter de 2019.

Selon l'article 1er de la loi, les entreprises concernées, quel que soit leur lieu d'établissement, sont celles dont le montant des sommes encaissées au titre des services taxables lors de l'année civile précédente excède chacun des deux seuils suivants :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- 750 M€ au titre des services fournis au niveau mondial ;
- 25 M€ au titre des services fournis en France.

Deux types de services sont soumis à la taxe numérique :

1. La mise à disposition d'une interface numérique permettant aux utilisateurs d'entrer en contact avec d'autres utilisateurs et d'interagir avec eux, notamment en vue de la livraison de biens ou de la fourniture de services directement entre ces utilisateurs (places de marché de commerce en ligne notamment) ;
2. Les services commercialisés auprès des annonceurs visant à placer sur une interface numérique des messages publicitaires ciblés en fonction de données relatives à l'utilisateur qui la consulte (services de ciblage publicitaire).

Ainsi qu'il est prévu par les textes, la TSN s'applique rétroactivement au chiffre d'affaires des services numériques à compter du 1er janvier 2019. Pour chaque exercice, la TSN n'est applicable que si les deux seuils ci-dessus sont dépassés en lors de l'exercice précédent. Si le groupe auquel la Société appartient devait être concerné, la TSN impacterait négativement l'Ebidta du groupe ainsi que celui de la Société, étant précisé que la TSN est par ailleurs déductible du résultat fiscal imposable français.

Les autorités fiscales françaises n'ont pas encore publié leurs commentaires relatifs aux services concernés par la TSN. Compte tenu de la complexité de la loi et de l'absence de précisions administratives, qui définirait précisément l'étendue des services taxables, l'appréciation du caractère applicable de la TSN au groupe Adevinta est soumis à d'importantes incertitudes. Le management du groupe estime cependant à date qu'il est davantage probable que la TSN ne lui est pas applicable et par voie de conséquence aucune provision relative à cette taxe n'a été constatée ni dans les comptes des exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020, ni dans ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les incertitudes principales sont afférentes à la détermination des services que le groupe Adevinta fournit à ses clients en France et dans les autres pays et s'ils doivent être inclus ou non dans la base taxable de la TSN. En l'absence de précisions administratives suffisamment claires, l'analyse effectuée par le groupe Adevinta conduit à estimer que certains services fournis ne sont pas concernés par la TSN et que les revenus applicables mondiaux du groupe devraient être inférieurs à 750 M€ pour chaque exercice : 2019, 2020 et 2021.

Il est estimé qu'en cas de désaccord ultérieur de l'administration fiscale française avec l'analyse retenue par le groupe, la TSN applicable à la Société ne devrait pas être supérieure à un montant de 4,7 M€ au titre de l'exercice 2019, 5,7 M€ au titre de l'exercice 2020 et 7,1 M€ au titre de l'exercice 2021, soit un montant cumulé de 17,5 M€ au 31 décembre 2021.

Le management de la Société continuera en 2022 de poursuivre ses discussions avec l'administration fiscale française afin de clarifier la situation du groupe au regard de la TSN.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Concessions, brevets et droits similaires	223 914		220 000
TOTAL	223 914		220 000
Installations générales agencements aménagements divers	415 644		31 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	776 050		23 954
TOTAL	1 191 694		55 489
Prêts, autres immobilisations financières	109 519		22 500
TOTAL	109 519		22 500
TOTAL GENERAL	1 525 126		297 989

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Concessions, brevets et droits similaires			443 914	443 914
TOTAL			443 914	443 914
Installations générales agencements aménagements divers			447 179	447 179
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			800 004	800 004
TOTAL			1 247 182	1 247 182
Prêts, autres immobilisations financières		46 198	85 821	85 821
TOTAL		46 198	85 821	85 821
TOTAL GENERAL		46 198	1 776 917	1 776 917

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Concessions, brevets et droits similaires	223 914	7 715		231 629
TOTAL	223 914	7 715		231 629
Installations générales agencements aménagements divers	133 479	118 670		252 149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	600 120	101 751		701 871
TOTAL	733 599	220 421		954 020
TOTAL GENERAL	957 513	228 136		1 185 649

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Concessions, brevets et droits similaires	7 715				
TOTAL	7 715				
Instal.générales agenc.aménag.divers	118 670				
Matériel de bureau informatique mobilier	101 751				
TOTAL	220 421				
TOTAL GENERAL	228 136				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques	184 409	46 762	21 336	40 846	168 990
Provisions pour risques et charges	168 171	37 146			205 317
TOTAL	352 580	83 908	21 336	40 846	374 307

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 056 752	1 901 791	1 831 370	271 155	2 856 018
TOTAL	3 056 752	1 901 791	1 831 370	271 155	2 856 018
TOTAL GENERAL	3 409 333	1 985 699	1 852 706	312 001	3 230 325
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		1 948 553 37 146	1 852 706	312 001	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	85 821	3 750	82 071
Clients douteux ou litigieux	2 223 703	2 223 703	
Autres créances clients	37 000 720	37 000 720	
Personnel et comptes rattachés	6 521	6 521	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 799	114 799	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 311 205	7 311 205	
Divers état et autres collectivités publiques	13 559	13 559	
Groupe et associés	74 626 100	74 626 100	
Débiteurs divers	33 954	33 954	
Charges constatées d'avance	443 978	443 978	
TOTAL	121 860 360	121 778 289	82 071

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	47 887 131	47 887 131		
Personnel et comptes rattachés	8 754 865	8 754 865		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 536 284	2 536 284		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 658	53 658		
Autres impôts taxes et assimilés	957 550	957 550		
Groupe et associés	6 808 477	6 808 477		
Autres dettes	1 437 536	1 437 536		
Produits constatés d'avance	8 844 542	8 844 542		
TOTAL	77 280 043	77 280 043		

Le poste de créances "Groupe et associés" comprend, à hauteur de 74,5 M€, la créance financière détenue sur la société mère Adevinta Asa, en vertu de la convention de cash pooling du groupe Adevinta à laquelle la Société a adhéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	19 626			19 626

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens (hors frais engagés pour leur acquisition).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel bureau informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les provisions pour dépréciation ainsi constituées résultent, d'une part, d'une analyse effectuée créance par créance et, d'autre part, d'une analyse statistique.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	367 268
Total	367 268

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	18 353 848
Dettes sociales	
- Provision pour congés payés	1 508 806
- Provision pour jours RTT	129 643
- Provisions pour primes	2 073 135
- Dette provisionnée pour participation des salariés	4 057 485
- Provision pour charges sur congés payés	678 610
- Provision pour charges sur jours RTT	56 074
- Provisions pour charges sur primes	928 676
- Agefiph	73 360
- Autres provisions pour charges sociales	811 497
Dettes fiscales	
- Formation professionnelle continue	99 401
- Taxe d'apprentissage	90 979
- Effort construction	77 877
- C3S	346 828
- Contribution économique territoriale	190 376
- Taxe sur les véhicules de sociétés	49 314
Autres dettes	
- Clients, avoirs à établir	64 428
Total	29 590 337

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Evénements Relations Publiques	273 985		
Licences fonctionnelles	121 667		
Assurances	45 582		
Cadeaux	2 744		
Total	443 978		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Crédits non consommés	7 024 150		
PAE Jetons	1 820 392		
Total	8 844 542		

Les produits constatés d'avance correspondent aux droits acquis par les clients à la clôture de l'exercice relatifs à des parutions d'annonces futures.

Variation des capitaux propres

<i>Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		32 302 229
<i>Variations en cours d'exercice</i>		<i>En plus</i>
	<i>En moins</i>	
- Dividendes sur résultats antérieurs	-32 086 000	
- Résultat de l'exercice		41 452 130
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		41 668 359

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Insertions comptes professionnels	136 825 267
Premium professionnels	55 277 590
Espace publicitaire local	20 543 131
Insertions Immo Neuf	9 346 056
Télévente	7 586 697
Divers immobilier vendeurs	3 292 683
PAE Jetons	3 705 678
Import Auto	1 003 181
Produits des activités annexes	554 641
Options	157 019
Divers prestations de services	10 049
Total	238 301 992

Répartition par secteur géographique	Montant
France	236 596 049
International	1 705 943
Total	238 301 992

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration ne sont pas indiquées ici du fait de leur caractère confidentiel.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	183
Employés	130
Total	313

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	61 626 956	16 102 712
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 572-	10 057
Résultat comptable (hors participation)	61 622 384	16 112 769

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 118 k€, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 46 k€ ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les Services Autres que la Certification des Comptes (SACC), tels qu'ils sont définis par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 72 k€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Néant.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux de 0,90%.

Au 31 décembre 2021, l'engagement de la Société s'établit à 781.919 €.

Aucune provision pour charge n'est comptabilisée à ce titre dans les comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	4 057 485
- C3S	346 867
- Effort construction	77 877
Autres :	
- Provision statistique sur créances clients	995 132
- Provisions pour risques	77 178
- Provisions pour charges	205 318
Total des allègements	5 759 857

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital (Nok)	Siège social
Adevinta ASA	Plc	244 . 988 . 596	Grensens 5 0159 Oslo (Norvège)

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
- Produits exceptionnels divers	30 226
- Produits sur exercices antérieurs	123 472
Total	153 698
Charges exceptionnelles	
- Pénalités	4 222
- Charges exceptionnelles diverses	56 459
- Charges sur exercices antérieurs	60 444
- Dotation aux provisions pour charges	37 146
Total	158 271



SCM Local

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



SCM Local

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société SCM Local,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCM Local relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Patrick Cassoux

SCM LOCAL

24 RUE DES JEUNEURS

75002 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	443 914	231 629	212 285	0	212 285	NS
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	1 247 182	954 020	293 162	458 095	164 932	36.00	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	85 821		85 821	109 519	23 698	21.64	
Total II	1 776 917	1 185 649	591 268	567 613	23 655	4.17	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	30 756		30 756	6 468 246	6 437 491	99.52
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	39 224 423	2 856 018	36 368 405	31 082 519	5 285 886	17.01
	Autres créances	82 106 138		82 106 138	62 381 868	19 724 270	31.62
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	225 311		225 311	269 458	44 147	16.38	
Charges constatées d'avance (3)	443 978		443 978	412 779	31 199	7.56	
Total III	122 030 606	2 856 018	119 174 588	100 614 871	18 559 717	18.45	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	123 807 524	4 041 667	119 765 856	101 182 484	18 583 372	18.37	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 750

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 196 260)	196 260		196 260			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	19 626		19 626			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	343		133		210	157.89	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 452 130		32 086 210		9 365 920	29.19	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	41 668 359		32 302 229		9 366 130	29.00	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	168 990		184 409		15 420	8.36
	Provisions pour charges	205 317		168 171		37 146	22.09
	Total III	374 307		352 580		21 726	6.16
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	443 147		419 922		23 225	5.53
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 887 131		43 030 390		4 856 741	11.29	
Dettes fiscales et sociales	12 302 358		10 547 545		1 754 813	16.64	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 727		8 727	100.00	
Autres dettes	8 246 013		5 157 448		3 088 565	59.88	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	8 844 542		9 363 642		519 099	5.54
	Total IV	77 723 190		68 527 674		9 195 516	13.42
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	119 765 856		101 182 484		18 583 372	18.37	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

77 723 190 68 527 674

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	236 596 049	1 705 943	238 301 992	201 702 923		36 599 069	18.15
Chiffre d'affaires NET	236 596 049	1 705 943	238 301 992	201 702 923		36 599 069	18.15
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 491 555	2 346 145		145 410	6.20
Autres produits			4 391	129		4 262	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			240 797 938	204 049 197		36 748 741	18.01
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			145 915 807	124 445 201		21 470 607	17.25
Impôts, taxes et versements assimilés			1 766 682	2 140 413		373 731	17.46
Salaires et traitements			18 130 700	16 859 355		1 271 345	7.54
Charges sociales			8 891 527	8 187 620		703 907	8.60
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228 136	199 391		28 745	14.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 901 791	1 844 429		57 362	3.11
Dotations aux provisions			46 762	152 633		105 871	69.36
Autres charges			2 348 060	1 614 461		733 599	45.44
Total des Charges d'exploitation (II)			179 229 466	155 443 503		23 785 964	15.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			61 568 472	48 605 694		12 962 778	26.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	58 485		47 141		11 343	24.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	0		0		0	200.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	58 485		47 141		11 343	24.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change			18		18	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			18		18	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	58 485		47 124		11 361	24.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	61 626 956		48 652 818		12 974 139	26.67
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	153 698		61 655		92 044	149.29
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	153 698		61 655		92 044	149.29
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	121 124		14 993		106 131	707.86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 146		168 171		131 025	77.91
Total VIII	158 270		183 164		24 894	13.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 572		121 509		116 937	96.24
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	4 057 485		3 335 683		721 802	21.64
Impôts sur les bénéfices (X)	16 112 769		13 109 415		3 003 354	22.91
Total des produits (I+III+V+VII)	241 010 121		204 157 993		36 852 128	18.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	199 557 991		172 071 783		27 486 208	15.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	41 452 130		32 086 210		9 365 920	29.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 119.765.856,28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 238.301.992,09 Euros et dégagant un bénéfice de 41.452.130,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

RAPPEL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société a pour principale activité la commercialisation au niveau local des activités des sites internet "leboncoin.fr", "avendrealouer.fr" et "videdressing.com" édités par sa société soeur Lbc France, à laquelle elle rétrocède à ce titre une quote-part de son chiffre d'affaires.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Transfert du siège social en mai 2021 au 24, rue des Jeûneurs à Paris 2ème.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- La situation épidémique se poursuivant, le groupe continue d'appliquer les mesures déjà en place et n'anticipe aucun impact négatif significatif sur la situation et l'activité de la Société au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022.

- En février 2022, un projet de réorganisation du groupe Adevinta a été lancé, visant à centraliser les fonctions supports. Ce projet doit faire l'objet de la consultation préalable des CSE qui a débutée le 3 février et durera quelques mois. La fin des procédures d'information-consultation des CSE et l'homologation du PSE par la DRIETS (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, du travail et des solidarités) devraient intervenir en mai, pour laisser place à la mise en œuvre progressive du projet à compter de juin. A date, le projet envisagé par le Groupe concernerait au maximum 137 salariés en France répartis entre les différentes entités du Groupe. Toutefois, ce n'est qu'à l'issue des procédures d'information-consultation des représentants du personnel que l'impact exact du projet sera connu.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié applicable à la clôture de l'exercice, et en particulier avec les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives à l'Impôt sur les sociétés

La Société a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du Code général des impôts au sein du groupe fiscal intégré par son associé unique, la société Adevinta France, et ses sociétés soeurs Lbc France, Adevinta Product & Tech France, MB Diffusion et SNEEP.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, chaque société supporte une charge d'impôt déterminée comme en l'absence d'intégration. Le différentiel d'impôt réalisé entre la charge d'impôt du groupe ainsi constitué et la charge d'impôt telle qu'elle aurait été déterminée si chaque société avait été imposée séparément, est constatée en résultat dans les comptes de la société mère.

En cas de sortie de la société filiale du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société filiale et la société mère détermineront d'un commun accord si la société filiale a subi tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été la cause et pour quels montants.

Taxe sur les Services Numériques

La loi fiscale du 24 juillet 2019 a instauré une Taxe sur les Services Numériques (TSN) à compter de 2019.

Selon l'article 1er de la loi, les entreprises concernées, quel que soit leur lieu d'établissement, sont celles dont le montant des sommes encaissées au titre des services taxables lors de l'année civile précédente excède chacun des deux seuils suivants :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- 750 M€ au titre des services fournis au niveau mondial ;
- 25 M€ au titre des services fournis en France.

Deux types de services sont soumis à la taxe numérique :

1. La mise à disposition d'une interface numérique permettant aux utilisateurs d'entrer en contact avec d'autres utilisateurs et d'interagir avec eux, notamment en vue de la livraison de biens ou de la fourniture de services directement entre ces utilisateurs (places de marché de commerce en ligne notamment) ;
2. Les services commercialisés auprès des annonceurs visant à placer sur une interface numérique des messages publicitaires ciblés en fonction de données relatives à l'utilisateur qui la consulte (services de ciblage publicitaire).

Ainsi qu'il est prévu par les textes, la TSN s'applique rétroactivement au chiffre d'affaires des services numériques à compter du 1er janvier 2019. Pour chaque exercice, la TSN n'est applicable que si les deux seuils ci-dessus sont dépassés en lors de l'exercice précédent. Si le groupe auquel la Société appartient devait être concerné, la TSN impacterait négativement l'Ebidta du groupe ainsi que celui de la Société, étant précisé que la TSN est par ailleurs déductible du résultat fiscal imposable français.

Les autorités fiscales françaises n'ont pas encore publié leurs commentaires relatifs aux services concernés par la TSN. Compte tenu de la complexité de la loi et de l'absence de précisions administratives, qui définirait précisément l'étendue des services taxables, l'appréciation du caractère applicable de la TSN au groupe Adevinta est soumis à d'importantes incertitudes. Le management du groupe estime cependant à date qu'il est davantage probable que la TSN ne lui est pas applicable et par voie de conséquence aucune provision relative à cette taxe n'a été constatée ni dans les comptes des exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020, ni dans ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les incertitudes principales sont afférentes à la détermination des services que le groupe Adevinta fournit à ses clients en France et dans les autres pays et s'ils doivent être inclus ou non dans la base taxable de la TSN. En l'absence de précisions administratives suffisamment claires, l'analyse effectuée par le groupe Adevinta conduit à estimer que certains services fournis ne sont pas concernés par la TSN et que les revenus applicables mondiaux du groupe devraient être inférieurs à 750 M€ pour chaque exercice : 2019, 2020 et 2021.

Il est estimé qu'en cas de désaccord ultérieur de l'administration fiscale française avec l'analyse retenue par le groupe, la TSN applicable à la Société ne devrait pas être supérieure à un montant de 4,7 M€ au titre de l'exercice 2019, 5,7 M€ au titre de l'exercice 2020 et 7,1 M€ au titre de l'exercice 2021, soit un montant cumulé de 17,5 M€ au 31 décembre 2021.

Le management de la Société continuera en 2022 de poursuivre ses discussions avec l'administration fiscale française afin de clarifier la situation du groupe au regard de la TSN.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Concessions, brevets et droits similaires	223 914		220 000
TOTAL	223 914		220 000
Installations générales agencements aménagements divers	415 644		31 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	776 050		23 954
TOTAL	1 191 694		55 489
Prêts, autres immobilisations financières	109 519		22 500
TOTAL	109 519		22 500
TOTAL GENERAL	1 525 126		297 989

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Concessions, brevets et droits similaires			443 914	443 914
TOTAL			443 914	443 914
Installations générales agencements aménagements divers			447 179	447 179
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			800 004	800 004
TOTAL			1 247 182	1 247 182
Prêts, autres immobilisations financières		46 198	85 821	85 821
TOTAL		46 198	85 821	85 821
TOTAL GENERAL		46 198	1 776 917	1 776 917

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Concessions, brevets et droits similaires	223 914	7 715		231 629
TOTAL	223 914	7 715		231 629
Installations générales agencements aménagements divers	133 479	118 670		252 149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	600 120	101 751		701 871
TOTAL	733 599	220 421		954 020
TOTAL GENERAL	957 513	228 136		1 185 649

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Concessions, brevets et droits similaires	7 715				
TOTAL	7 715				
Instal.générales agenc.aménag.divers	118 670				
Matériel de bureau informatique mobilier	101 751				
TOTAL	220 421				
TOTAL GENERAL	228 136				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques	184 409	46 762	21 336	40 846	168 990
Provisions pour risques et charges	168 171	37 146			205 317
TOTAL	352 580	83 908	21 336	40 846	374 307

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 056 752	1 901 791	1 831 370	271 155	2 856 018
TOTAL	3 056 752	1 901 791	1 831 370	271 155	2 856 018
TOTAL GENERAL	3 409 333	1 985 699	1 852 706	312 001	3 230 325
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		1 948 553 37 146	1 852 706	312 001	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	85 821	3 750	82 071
Clients douteux ou litigieux	2 223 703	2 223 703	
Autres créances clients	37 000 720	37 000 720	
Personnel et comptes rattachés	6 521	6 521	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 799	114 799	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 311 205	7 311 205	
Divers état et autres collectivités publiques	13 559	13 559	
Groupe et associés	74 626 100	74 626 100	
Débiteurs divers	33 954	33 954	
Charges constatées d'avance	443 978	443 978	
TOTAL	121 860 360	121 778 289	82 071

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	47 887 131	47 887 131		
Personnel et comptes rattachés	8 754 865	8 754 865		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 536 284	2 536 284		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 658	53 658		
Autres impôts taxes et assimilés	957 550	957 550		
Groupe et associés	6 808 477	6 808 477		
Autres dettes	1 437 536	1 437 536		
Produits constatés d'avance	8 844 542	8 844 542		
TOTAL	77 280 043	77 280 043		

Le poste de créances "Groupe et associés" comprend, à hauteur de 74,5 M€, la créance financière détenue sur la société mère Adevinta Asa, en vertu de la convention de cash pooling du groupe Adevinta à laquelle la Société a adhéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	19 626			19 626

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens (hors frais engagés pour leur acquisition).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel bureau informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les provisions pour dépréciation ainsi constituées résultent, d'une part, d'une analyse effectuée créance par créance et, d'autre part, d'une analyse statistique.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	367 268
Total	367 268

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	18 353 848
Dettes sociales	
- Provision pour congés payés	1 508 806
- Provision pour jours RTT	129 643
- Provisions pour primes	2 073 135
- Dette provisionnée pour participation des salariés	4 057 485
- Provision pour charges sur congés payés	678 610
- Provision pour charges sur jours RTT	56 074
- Provisions pour charges sur primes	928 676
- Agefiph	73 360
- Autres provisions pour charges sociales	811 497
Dettes fiscales	
- Formation professionnelle continue	99 401
- Taxe d'apprentissage	90 979
- Effort construction	77 877
- C3S	346 828
- Contribution économique territoriale	190 376
- Taxe sur les véhicules de sociétés	49 314
Autres dettes	
- Clients, avoirs à établir	64 428
Total	29 590 337

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Evénements Relations Publiques	273 985		
Licences fonctionnelles	121 667		
Assurances	45 582		
Cadeaux	2 744		
Total	443 978		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Crédits non consommés	7 024 150		
PAE Jetons	1 820 392		
Total	8 844 542		

Les produits constatés d'avance correspondent aux droits acquis par les clients à la clôture de l'exercice relatifs à des parutions d'annonces futures.

Variation des capitaux propres

<i>Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		32 302 229
<i>Variations en cours d'exercice</i>		
	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
- Dividendes sur résultats antérieurs	-32 086 000	
- Résultat de l'exercice		41 452 130
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		41 668 359

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Insertions comptes professionnels	136 825 267
Premium professionnels	55 277 590
Espace publicitaire local	20 543 131
Insertions Immo Neuf	9 346 056
Télévente	7 586 697
Divers immobilier vendeurs	3 292 683
PAE Jetons	3 705 678
Import Auto	1 003 181
Produits des activités annexes	554 641
Options	157 019
Divers prestations de services	10 049
Total	238 301 992

Répartition par secteur géographique	Montant
France	236 596 049
International	1 705 943
Total	238 301 992

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration ne sont pas indiquées ici du fait de leur caractère confidentiel.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	183
Employés	130
Total	313

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	61 626 956	16 102 712
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 572	10 057
Résultat comptable (hors participation)	61 622 384	16 112 769

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 118 k€, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 46 k€ ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les Services Autres que la Certification des Comptes (SACC), tels qu'ils sont définis par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 72 k€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Néant.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux de 0,90%.

Au 31 décembre 2021, l'engagement de la Société s'établit à 781.919 €.

Aucune provision pour charge n'est comptabilisée à ce titre dans les comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	4 057 485
- C3S	346 867
- Effort construction	77 877
Autres :	
- Provision statistique sur créances clients	995 132
- Provisions pour risques	77 178
- Provisions pour charges	205 318
Total des allègements	5 759 857

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital (Nok)	Siège social
Adevinta ASA	Plc	244 . 988 . 596	Grensen 5 0159 Oslo (Norvège)

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
- Produits exceptionnels divers	30 226
- Produits sur exercices antérieurs	123 472
Total	153 698
Charges exceptionnelles	
- Pénalités	4 222
- Charges exceptionnelles diverses	56 459
- Charges sur exercices antérieurs	60 444
- Dotation aux provisions pour charges	37 146
Total	158 271

SCM Local

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 196.260 €
Siège social : 24 rue des Jeûneurs 75002 Paris
528 341 837 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS **PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE** **LE 20 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le 20 mai,
A dix heures trente.

La société ADEVINTA FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 2.600.000 €, dont le siège social est situé 24 rue des Jeûneurs 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 490 072 063 RCS Paris, représentée par son Président, la société ADEVINTA FINANCE AS, elle-même représentée par M. Rolv-Erik Ryssdal,

Associée unique de la société SCM Local (la "**Société**"), détenteur des 19.626 actions de 10 € de valeur nominale chacune composant l'intégralité du capital social de la Société,

1. APRÈS AVOIR RAPPELÉ QUE :

Sur demande du Président de la Société, l'associée unique a été convoquée à l'effet d'adopter les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- *Rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *Approbation des charges non déductibles ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *Conventions réglementées visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;*
- *Quitus au Président.*

2. APRÈS AVOIR CONSTATÉ QUE :

- La société ERNST & YOUNG et Autres, commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée,
- L'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts de la Société ou tenus à sa disposition au siège social dans les conditions et délais fixés par lesdits textes,

3. A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels (le bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable d'un montant de 41.452.130 €.

L'associée unique approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 dudit code mentionnées dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 9.396 euros ainsi que l'impôt correspondant.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduisant par un bénéfice net comptable de 41.452.130 € de la manière suivante :

Soit	41.452.130 €
Sur lequel est prélevé un dividende de	41.452.000 €
Le solde, soit	130 €
En totalité au compte "Report à nouveau" qui de	343 €
Est ainsi porté à	473 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte, qu'au titre des trois derniers exercices sociaux clos, il a été distribué les dividendes suivants :

EXERCICE SOCIAL DE MISE EN PAIEMENT	DIVIDENDE NET GLOBAL	DIVIDENDE NET PAR ACTION	MONTANT DES REVENUS DISTRIBUES ÉLIGIBLES A ABATTEMENT	MONTANT DES REVENUS DISTRIBUES NON ÉLIGIBLES A ABATTEMENT
Clos le 31/12/20	57.739.190 €	2.941,97 €	-	57.739.190 €
Clos le 31/12/19	/	/	/	/
Clos le 31/12/18	19.146.589 €	975,54 €	-	19.146.589 €

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique prend acte qu'aucune nouvelle convention de la nature de celles visées par les dispositions des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

QUATRIÈME DÉCISION

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique donne quitus entier et sans réserve au Président de la Société, la société ADEVINTA FRANCE, pour l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

*
* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associée unique.

L'associée unique
Adevinta France
représentée par son Président,
ADEVINTA FINANCE AS
représentée par M. Rolv-Erik Ryssdal